

LE PETIT

JANVIER 2016

Argentat

QUOI...



Edito



En ce début de nouvelle année, le Conseil Municipal et le personnel communal se joignent à moi pour vous présenter nos vœux de bonne et heureuse année. Que 2016 vous apporte ce que vous souhaitez de plus légitime : la santé et le bonheur pour vous et pour toute votre famille.

Tout au long de ces pages, vous découvrirez comment progresse mois après mois notre belle Ville d'Argentat. Il nous faut néanmoins conserver la qualité exceptionnelle de cette commune au riche passé, sans oublier les aspirations légitimes de chacun de vous à disposer d'équipements modernes et performants. La Ville d'Argentat offre une belle qualité de vie à ses habitants, mais nous ne devons pas nous arrêter à cette considération aussi ancienne qu'Argentat. Notre commune doit épouser son temps et continuer à étonner par son dynamisme et

l'amabilité de ses habitants. L'histoire ancienne d'Argentat fait qu'elle est devenue cette cité admirée et même enviée par beaucoup. Sachons nous en rendre digne et il nous faut continuer à travailler ainsi pour qu'un jour notre commune atteigne l'excellence dans tous les domaines.

Je forme le vœu que tous ensemble, unis et solidaires, nous nous retrouvions dans un même élan et pour le même bonheur d'être fier de notre belle cité.

Jean Claude LEYGNAC
Maire d'Argentat

Sommaire

Actualités	page 2
Travaux	page 3
Scolaire	page 5
Cadre de vie	page 7
Social	page 9
Patrimoine	page 10
Communication	page 11
Evènements	page 12
Animations	page 17

25 000

La zone de chalandise des commerces argentacois, en haute saison est estimée à 25 000 personnes. Cette statistique, issue de l'étude actuellement menée pour la requalification des avenues du jardin public et Henri IV, démontre bien qu'Argentat vit également grâce à son tourisme. En hiver, cette même zone de chalandise se contracte à 9 000 habitants.



Hôtel de Ville
Avenue Pasteur
BP 48
19400 ARGENTAT
Tél. : 05 55 28 10 91

Ouvert du lundi au vendredi
de 9h à 12h et de 14h à 17h30
et le samedi matin de 9h à 12h



Directeur de publication : Jean-Claude LEYGNAC

Rédaction : Mairie d'Argentat

Conception : Sandra PAIR

Crédits photos : Anne VIEILLEMARINTE, Jean PELLION, Daniel BRICE, EHPAD, Lilian MAROLLEAU, Daniel DELRIEU, Michel DUBOIS, Fotolia

Impression : Imprimerie du Corrèzien

Tirage : 1650 exemplaires

Distribution : La Poste

Le Bournel : plus que 3 lots disponibles

Les travaux de viabilisation du lotissement sont désormais totalement achevés et ont été réceptionnés par la commission travaux le 28 novembre 2015. En moins de 2 mois plus de la moitié des lots ont été vendus confirmant ainsi l'attractivité d'Argentat. Trois terrains sont encore disponibles à la vente (les lots 1, 4 et 7).

Renseignements et réservation au service urbanisme de la Mairie : 05.55.28.10.91



Accueil des réfugiés

Dans le bulletin d'octobre 2015, nous vous avons informés que la ville d'Argentat s'était positionnée afin d'accueillir des réfugiés qui fuyaient leur pays au péril de leur vie pour échapper à la guerre et avait lancé un appel aux dons.

Nous avons eu une mobilisation sans faille de tous les Argentacois qui ont fait preuve de beaucoup de générosité en faisant des dons de meubles, de couvertures, de vêtements... et nous les en remercions.

Cependant, nous avons été informés que le mouvement d'immigration était interrompu aux frontières européennes, notamment en Italie et en Grèce, suite aux attentats du 13 novembre. Les migrants sont bloqués pour des raisons de sécurité dans des hot-spots.

Si l'accueil des réfugiés n'est pas remis en cause, les services de l'Etat ne sont pas actuellement en mesure d'informer la ville d'Argentat quant à leur date

d'arrivée. Ils ont néanmoins donné l'assurance que la commune d'Argentat ne serait pas sollicitée pour accueillir des personnes en situation irrégulière.

Pour l'heure, les dons collectés sont stockés à la Mairie. Dans l'hypothèse où la commune n'aurait pas de migrants à accueillir, ils seraient distribués aux associations caritatives pour aider les gens dans le besoin.

Une politique volontariste pour combler 10 années de retard en matière d'accessibilité



La loi du 11 février 2005 a imposé aux communes et à l'ensemble des Etablissements Recevant du Public (ERP) le principe d'accessibilité généralisée. En clair, au 1er janvier 2015, tous ces lieux

théoriquement ouverts à tous devaient pouvoir être utilisés sans restriction par l'ensemble de la population, qu'elle soit valide ou en situation de handicap. Face au constat que cette échéance ne serait pas respectée, un

nouveau dispositif réglementaire a été créé en septembre 2014, permettant une mise en œuvre pragmatique de l'objectif de la loi de 2005 : l'Agenda d'Accessibilité Programmée (Ad'AP).

UNE MISE AUX NORMES OBLIGATOIRE

L'Ad'AP est un document obligatoire de programmation pluriannuelle, qui précise la nature et le coût des travaux nécessaires à la mise en accessibilité des ERP communaux.

Adopté unanimement par le Conseil Municipal, il engage la ville d'Argentat à réaliser les travaux sur les établissements dont elle est propriétaire à l'échéance 2021. En effet, le diagnostic de l'accessibilité des ERP et Installations Ouvertes au Public (IOP) de la commune a montré que 20 installations n'étaient pas conformes à la réglementation en vigueur. Seuls 4 bâtiments sont actuellement conformes aux normes d'accessibilité. Dans les six ans à venir, plus de 200 000 € HT de travaux (hors valorisation des travaux réalisés par les services municipaux) seront consacrés par la Ville pour la mise aux normes de ces 20 ERP/IOP.

DES INVESTISSEMENTS RATIONNALISÉS

La Ville d'Argentat n'a toutefois pas limité sa réflexion à sa capacité à rendre accessible l'ensemble de ses bâtiments. Elle a souhaité en profiter pour rationaliser son parc immobilier et ne pas engager des travaux d'accessibilité qui seraient manifestement disproportionnés. Ainsi, les bureaux du service scolaire seront dès la rentrée scolaire 2016/2017, intégrés dans l'enceinte de l'école élémentaire (et non plus dans le bâtiment jouxtant l'école). Cette configuration permettra non seulement de réduire les dépenses de fonctionnement (chauffage, assurances, ...) mais elle permettra avant tout au service scolaire d'être

au plus près des préoccupations des familles et des enseignants dans une école elle-même accessible. Autre illustration de cette rationalisation : la salle de réunion de la mairie annexe située au dernier étage. Celle-ci ne sera plus ouverte au public à compter de 2019. L'accessibilité de cette salle aurait rendu indispensable l'installation d'un ascenseur, estimé à près de 150 000 €.

UNE ACTION CITOYENNE

Malgré tout, l'enjeu de l'accessibilité n'est autre que celui de l'intégration de la personne handicapée dans la vie de la cité. Pouvoir se déplacer et se loger est une condition essentielle de l'exercice de la citoyenneté que la Ville se doit de favoriser.

AD'AP : PREMIERS PAS

Comme son nom l'indique, l'Agenda d'Accessibilité Programmée est un planning dans lequel sont détaillés, année après année, les chantiers qu'il convient de mener pour qu'en 2021, la ville soit totalement accessible. Ainsi, les travaux de mise aux dernières normes d'accessibilité concerneront, en 2016, les écoles maternelle et élémentaire, la mairie ou encore le camping. En tout, 20 ERP / 1 IOP sont inscrits dans cet Ad'AP.

Des TAP au TOP !



La réforme des rythmes scolaires, initiée à Argentat dès 2013, poursuit un objectif pédagogique. La réussite des enfants à l'école dépend, pour une part essentielle, des conditions dans lesquelles se déroulent leurs apprentissages. Elle a ainsi conduit à mieux répartir les heures de classe sur la semaine, à alléger la journée de classe et à programmer les temps d'enseignement à des moments où la faculté de concentration des élèves est la plus grande.

LOISIRS ÉDUCATIFS

Ainsi, à côté du temps d'enseignement, les élèves fréquentant les écoles publiques argentacoises peuvent accéder à des activités sportives, culturelles, artistiques qui contribuent à développer leur curiosité intellectuelle et à renforcer le plaisir d'apprendre et d'être à l'école. Ce sont les Temps d'Activités Périscolaires (T.A.P.).

LES MÊME CHANCES POUR TOUS

Pour les familles, Argentat a tenu à maintenir la totale gratuité de ces T.A.P., contrairement à d'autres communes qui demandent une participation financière. Il est en effet indispensable que ce dispositif soit gratuit pour les familles, afin d'offrir à tous nos enfants les mêmes chances. Le coût pour la collectivité ne doit pas néanmoins être négligé. Malgré une participation financière obtenue pour la 1ère fois en 2015 de la part de la CAF et de l'Etat, la Ville doit supporter une part conséquente de cette réforme.

Les TAP ne sont ni un temps scolaire, ni un temps de garderie. C'est un moment de la journée où les enfants peuvent découvrir des disciplines nouvelles et originales. Si les T.A.P. ne sont pas obligatoires, c'est tout de même près de 80 % des enfants scolarisés qui y sont inscrits. Un réel succès

donc pour ces ateliers permettant de s'initier aussi bien au football, à la cuisine, aux échecs ou encore à la relaxation.

Pour varier les plaisirs, les ateliers ont lieu sur une période de 7 semaines, entre deux périodes de vacances scolaires.

Pour animer les T.A.P., la Ville d'Argentat mobilise des agents de son service scolaire. Ceux-ci suivent désormais des formations pour élargir leur palette de compétences, notamment dans la mise en place d'activités manuelles. Argentat peut également compter sur son vivier associatif. Ainsi, le club de football argentacois ou encore le CCAA participent activement à l'animation de ces T.A.P. Enfin, des bénévoles se sont portés volontaires pour faire découvrir aux enfants leur passion. Citons notamment Claude pour les échecs ou encore Jeff pour le chant.

JOURNÉE D'ÉCOLE RACCOURCIE D'UNE HEURE

- à l'école maternelle, TAP de 13h à 14h pour les élèves de grande section et les autres élèves ne faisant pas la sieste
- à l'école élémentaire, pour les CP et CE1, TAP de 15h30 à 16h30 les lundis, jeudis et vendredis et de 13h45 à 14h45 les mardis
- à l'école élémentaire, pour les CE2, CM1 et CM2, TAP de 15h30 à 16h30 les lundis, mardis et vendredis, et de 13h45 à 14h45 les jeudis

TEMPS D'ACTIVITÉS PÉRISCOLAIRES

Liste non exhaustive des activités périscolaires
Construction de jeux de société, initiation aux gestes de premier secours, relaxation, mosaïques, échecs, art décoratif, football, danse, cuisine, cerf-volant, basket, jeux sportifs individuels et collectifs.

EMPLOIS DU TEMPS
Les heures consacrées à l'enseignement restent identiques, seule leur répartition change. Cours le mercredi matin de 8h30 à 11h30



LES ENFANTS EN PARLENT...

« Nous, nous aimons bien Hector, c'est quand on fait de l'ordinateur, c'est sur les dangers, c'est pour pouvoir appeler les secours. En fait, il nous apprend à secourir » Les enfants de la CLIS

« Moi, j'aime bien la relaxation » Naël

« Moi j'aime bien quand on écoute les histoires » Brandon

« On fait des raquettes, du hockey » Mathéo

« C'est trop bien, on fait des cerfs-volants et aussi des jeux, de la cuisine » Corantin

La ville joue la sécurité



Dans la vie, tout parfois ne se déroule pas sans accroc. Il peut arriver que certaines situations imprévues bouleversent radicalement le quotidien d'une collectivité. Or, à événement exceptionnel, mesures exceptionnelles. Pour faire face à d'hypothétiques catastrophes, la

Ville s'est dernièrement dotée d'un Plan Communal de Sauvegarde.

SAUVEGARDE DES HABITANTS

Bien gérer une ville quand tout va bien est une chose ; assurer la sauvegarde de ses habitants en cas d'événements majeurs en est une autre. Pour se préparer à faire face à toutes les situations, mêmes aux plus imprévisibles, la

Ville d'Argentat s'adapte. De prime abord, ce PCS ne paye pas de mine puisque, a priori, rien ne distingue ce document, dont chaque élu et chaque agent municipal a un exemplaire dans lequel sont consignées de nombreuses fiches de procédures, d'un autre document administratif interne. Pourtant, grâce à lui, en cas de

coup dur, les élus et les agents trouveront immédiatement toutes les réponses et les actions à mettre en place afin d'accompagner la population si la ville venait à être confrontée à un événement majeur (inondation, tempête, rupture de barrage, ...).



Le Poste de Commandement Communal lors de l'exercice du 12 novembre 2015

AGIR FACE À UNE CATASTROPHE

Concrètement, le PCS recense les vulnérabilités et les risques qui existent sur la commune. Il fait un état des lieux exhaustif des moyens disponibles qui pourraient être utiles en cas de catastrophe naturelle.

Enfin, il liste en détail les enchaînements d'actions à mettre en place en fonction de différents scénarii d'événement majeur. Une catastrophe est une donnée de la vie publique qu'il est impossible de négliger. Partant du principe que « cela n'arrive pas qu'aux autres », à Argentat, les risques potentiels ont été analysés, recensés, classés et étiquetés afin de permettre à la Ville de savoir comment réagir.

Ainsi, si un jour une catastrophe devait survenir à Argentat, le PCS prévoit déjà toutes les réponses à apporter : établissement du poste de commandement communal, activation d'une cellule communication, d'un accueil de la population, l'établissement d'un centre d'hébergement à la salle socioculturelle, ...

Les actions étant définies à l'avance, élus et agents ne perdent pas de temps à se poser la question de ce qui doit être fait et comment cela doit être fait. Cela fait gagner du temps et peut éviter le basculement dans une situation de crise où plus rien n'est maîtrisé.

UN DISPOSITIF COMMUNAL EFFICACE

L'élaboration de ce document par les services de la Ville s'est donc étalée sur de nombreux mois. Néanmoins, garantir l'opérationnalité de son PCS est indispensable pour en garantir son efficacité. C'est la raison pour laquelle la Ville d'Argentat, après Tulle et Brive, s'est soumise à un exercice global de gestion de crise le 12 novembre 2015. L'exercice a permis de simuler une tempête, équivalente à celle de 1999, nécessitant la mise en place du dispositif de gestion de crise au niveau de la commune et de la préfecture (activation du Centre Opérationnel de Commandement). Une succession d'événements a ainsi été transmise pour tester la solidité du dispositif communal : afflux de nombreux appels téléphoniques, incidents (glissement de terrain, saturation du réseau téléphonique, coupure électrique, ...), information fictive des populations, ouverture du centre d'hébergement, ...

Il a mobilisé une trentaine d'acteurs : élus et agents municipaux, préfecture, association de sécurité civile (ADPC), délégation militaire départementale (DMD), EPIDOR, ErDF, EHPAD et Véolia. Le retour d'expérience « à chaud » a mis en évidence des axes d'amélioration de l'organisation de gestion de crise. Le Plan Communal de Sauvegarde a été définitivement adopté par le Conseil Municipal du 8 décembre dernier.

Logements individuels adaptés pour personnes âgées et/ou handicapées



Le Vilaret d'Or est une résidence locative composée de logements individuels modernes conçus pour améliorer le confort et la sécurité quotidienne de locataires âgés et/ou handicapés. Situé à proximité du centre-ville (face au stade de football), il favorise le lien social et l'accès aux services de proximité. Des équipements adaptés pour un confort de vie garanti.

Le Vilaret d'Or est composé de 10 logements individuels, de 51 à 68 m², regroupés autour d'une salle commune chaleureuse favorisant les échanges entre locataires. Les logements offrent des pièces lumineuses et spacieuses comportant de nombreux espaces de rangement. Leurs équipements adaptés facilitent le quotidien et préservent l'autonomie (portes larges favorisant l'accessibilité aux personnes en fauteuil roulant, chemins lumineux pour les déplacements nocturnes, douche

2 TYPES DE LOGEMENTS POUR RÉPONDRE AUX BESOINS DE CHACUN

T2 : 6 logements de 50,83 à 51,52 m² avec séjour, coin repas, cuisine, cellier, chambre, salle d'eau avec WC adapté : de 568 à 573 €/mois* (selon superficie)

T3 : 4 logements de 68 m² avec séjour, coin repas, cuisine, cellier, 2 chambres, salle d'eau avec WC adapté : 695 €/mois*

Prestations sociales et aide au logement possibles en fonction des ressources

* Loyers au 1er décembre 2015 - Prestation d'accompagnement incluse - Charges en sus (eau et électricité) - Chauffage collectif compris

avec siphon de sol et barre de maintien dans les sanitaires...). Des espaces de stationnement privatifs permettent aux locataires de recevoir leurs proches ou toute personne les aidant au quotidien.

UN ACCOMPAGNEMENT DE PROXIMITÉ

Une accompagnatrice de vie sociale qualifiée est présente plusieurs fois par semaine. Disponible et à l'écoute, elle veille au bien-être des locataires, assure un contact privilégié avec chaque

personne, propose régulièrement des activités permettant de partager des loisirs communs et garantit le respect des règles de sécurité.

COORDONNÉES

Le Vilaret d'Or - Résidence Les Alouettes - Avenue François Mitterrand - 19400 Argentat
Renseignements : Vanessa Brun
Tél. 06 77 01 30 47
vbrun@mutualitelimousine.fr
En savoir plus sur le Vilaret d'Or d'Argentat sur www.mutualitelimousine.fr



crédit photo CAUE 19

Architecture et urbanisme Déclinaisons argentacoises

Voir ou ne plus voir sa ville, telle pourrait être la question. Si le touriste qui arpente nos allées, appareil photo en mains traque la moindre curiosité patrimoniale, le résident, argentacois à l'année, se détache sans doute peu à peu de son décor quotidien. Rien de plus légitime, l'habitude fait oublier le décor. Et pourtant... une véritable lecture du paysage peut s'effectuer en s'attardant dans les différents quartiers de la cité. Le centre ancien est bâti autour de l'Eglise, resserré et concentrique, depuis le Moyen-âge et se développe vers les faubourgs. Le développement des périphéries marque dès lors

l'essor économique de la cité. Le quai maçonné bâti en 1844 est une réponse aux marchands de bois pour les dépôts en attente des convois bateliers.

DE GRANDS TRAVAUX

Autre souvenir d'un aménagement urbanistique aujourd'hui révolu et postérieur à l'essor batelier : le chemin de fer, avec pour témoin actuel la gare, conservée telle qu'au début du XX^e siècle. Ce nouveau mode de locomotion apparaît en 1904 comme un moyen de transport plus sûr. Il concurrence les gabares archaïques qui deviennent dès lors obsolètes. Le temps passe... survient l'épopée héroïque des

temps de la construction des barrages... Des logements ouvriers types sont construits et un de ces lotissements témoigne de ce passé laborieux où ouvriers cosmopolites rivalisaient avec autochtones pour la réalisation des grands travaux d'Etat.

UNE BELLE LECTURE

...Rien à regarder à Argentat ?! Le passé se lit sur les murs, les pierres murmurent des histoires d'antan... Les siècles défilent et au fil des siècles les modes architecturaux... Ainsi chaque époque est marquée par un style, apparaissant tels les cernes d'un arbre sur le pourtour de plus en plus développé.

L'EXPOSITION XX^e SIÈCLE, QUEL CONFORT ?

L'exposition du C.A.U.E. de la Corrèze (Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement), présentant les différents types d'architecture sera présentée à la Maison du Patrimoine du 08 mars au 25 mars, du mardi au samedi de 10h00 à 12h00 et de 15h00 à 18h00. Entrée libre et gratuite. Application aux quartiers : le jeudi 24 mars à 17h, Madame Catherine Deschamps, architecte conseil du C.A.U.E. vous guidera lors d'une promenade découverte pour mettre en exergue les maisons du XX^e siècle, leur typologie, leurs techniques, leurs ornements. Départ : Maison du Patrimoine, place Bad-Koenig. Exposition et randonnée à parcourir, à regarder, à deviser...en présence de nos interlocuteurs du C.A.U.E. Venez découvrir exposition et parcours guidé très nombreux !!!

Vous informer où que vous soyez



Réservation en ligne des salles communales

Informations sur les projets communaux

Les actualités locales

UN SITE WEB : www.argentat.fr



UNE PAGE FACEBOOK : Argentat Koi (Officiel)

Partagez et communiquez avec nous



UN COMPTE TWITTER : twitter.com/ArgentatKoiOff

Vous informer

Hommage aux victimes

Une marche silencieuse en hommage aux victimes des attentats de Paris a eu lieu samedi 21 novembre en présence de Maires du canton.



Hébergement hivernal

Lundi 9 novembre, une soirée était organisée par le Centre Communal d'Action Sociale et animée par Los Gojats Del Porti pour l'accueil des 7 résidents à l'Hébergement Hivernal situé dans le bâtiment le Turenne.



Illuminations

De nouvelles décorations de Noël ont été installées sur le pont d'Argentat.

Animations sur la Dordogne



L'association CKC Argentat Beaulieu a organisé la « Dordogne Classique » avec une sélection pour les championnats de France les 10 et 11 octobre 2015.

300 concurrents sont venus de la France entière...

Le club accueillera en octobre 2016 les championnats de France des régions.

Première édition du Dordogne Paddle Race organisée par l'association CAP Nature les 10 et 11 octobre 2015. 23 concurrents entre Argentat et Beaulieu sur Dordogne. Deux courses (8 et 18km) et un SUP Cross.



Marché de Noël

Un marché très festif le 13 décembre avec de nombreux visiteurs, beaucoup de stands, un concert de musique et bien sûr le Père Noël en personne.



Thé dansant

Durant la saison hivernale, un dimanche par mois, des thés dansants animés par Jeff et Gilles Puyfagès sont organisés à la salle de la Halle. Prochains RDV : 14 février, 13 mars et 9 avril à partir de 15h, organisés par le C.C.A.A. Renseignements et réservations : 05-55-28-17-66

La gabare à quai

Après avoir reçu le prix d'honneur du courpet au Festival de Loire, notre gabare d'Argentat est de retour sur les quais.



Congrès départemental de la FNACA



Le 21ème congrès départemental de la Corrèze de la FNACA s'est tenu le 11 octobre 2015 à la salle socioculturelle d'Argentat, bien trop petite pour accueillir les très nombreux participants. Nombre de personnalités de notre département avaient tenu à honorer par leur présence cette importante réunion qui s'est déroulée sous l'autorité de Michel Defaye, président départemental et vice-président national de la F.N.A.C.A.

A la fin des diverses interventions à la tribune, un cortège fort de tous les congressistes s'est rendu au monument aux morts afin de rendre

hommage aux nombreux Argentacois qui ont payé de leur vie la défense de la patrie. Environ **soixante dix drapeaux ont conféré** une solennité toute particulière aux dépôts de gerbes, à la minute de silence et la Marseillaise. Cette journée avait débuté par une messe célébrée par l'abbé Bertrand d'Eloy et s'est terminée par un repas animé par un ensemble musical qui a scellé, s'il en est besoin, les liens d'amitié qui existent entre les différents Comités Corrèziens.



Armistice

La célébration du 97ème Anniversaire de l'Armistice de 1918 s'est déroulée le mercredi 11 novembre 2015.

Des champions sur Argentat



Retour de l'Assemblée Générale du Comité de la Corrèze FFC où nos 4 Singlars ont été récompensés pour la saison écoulée. Avec Thomas à l'honneur pour l'ensemble de sa saison et sa récente médaille de Bronze au Championnat d'Europe de Cyclo-cross, Nathan pour ses belles places en coupes de France et son titre de Champion du Limousin VTT XC, Alexis pour sa victoire au classement général du trophée régional des jeunes vététistes et ses belles prestations sur route (5ème de l'étape du tour du Cantal), Maxime pour ses excellentes premières prestations en coupe de France de VTT.

Le VTT Club d'Argentat a organisé le samedi 21 novembre, dans le complexe du stade Marcel Celles son 1er Cyclo-cross, première épreuve organisée dans le département de la Corrèze. Argentat a eu le plaisir de recevoir une soixantaine de coureurs. Dans l'équipe du VTT Club d'Argentat, Alexis DELRIEU a obtenu une belle 3ème place en catégorie Junior. Félicitations aux responsables et bénévoles du VTT Club d'Argentat pour l'organisation et la belle réussite de cette première édition du Cyclo-cross.



Téléthon

Forte mobilisation cette année encore avec des résultats très positifs :

Pays d'Argentat : 22 453,46 €

Xaintrie Noire (Mercoeur) : 8 015 €

Xaintrie Blanche (Saint Privat) : 7 378 €

Total de 37 846,46 €

De vraies loges

L'aménagement des loges à la salle socioculturelle est terminée. Les Services Techniques ont installé des miroirs, des plans de travail avec éclairage et prises électriques pour le plus grand bonheur des artistes.





Sorties sur Argentat février à mai 2016

FÉVRIER

05/02 : loto de l'association des parents d'élèves de l'école Jeanne d'Arc, salle socio-culturelle, place Joseph Faure, à 20H30

06/02 : Dîner dansant de l'USA salle socio-culturelle en soirée, place Joseph Faure

10/02 : Goûter avec animation pour les personnes seules ou isolées, à partir de 15H, organisé par l'antenne Croix rouge d'Argentat, salle de l'ancienne halle ; renseignements : 05-55-28-80-59

09/02 : Carnaval pour les enfants des écoles d'Argentat, défilé dans les rues

18/02 : Retransmission de l'Opéra « Cendrillon » à 20h30 au Cinéma le Turenne

14/02 : Thé Dansant animé par Jeff (piano et chants) et Gilles Puyfagès (accordéon et chants) à l'ancienne halle à partir de 15h00, organisé par le C.C.A.A ; Renseignements et réservations: tél. : 05-55-28-17-66

14/02 : Loto du Football Club Argentacois, salle socio-culturelle, place Joseph Faure

20/02 : Concours de belote des Echos Limousins salle Jean Saintangel : 8 € par joueur avec soupe à l'oignon offerte, à 21 H

MARS

01/03 : Don du sang salle multi-activités de 08H30 à 13H30.

05/03 : Loto des Echos limousins salle socio-culturelle, à 21H ; prix du carton : 5 € (tarif dégressif au-delà).

du 08/03 au 25/03 exposition du CAUE de la Corrèze (Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement) : Maisons XX^e siècle, quel confort ? Maison du Patrimoine, du mardi au samedi de 10H à 12H et de 15H à 18H.

du 10/03 au 13/03 : Bourse aux vêtements, organisée par l'association famille rurale, salle socio-culturelle, place Joseph Faure. Renseignements : 05-55-28-16-04

13/03 : Thé Dansant animé par Jeff (piano et chants) et Gilles Puyfagès (accordéon et chants) à l'ancienne halle à partir de 15h00, organisé par le C.C.A.A ; Renseignements et réservations : 05-55-28-17-66

30/03 : Goûter avec animation pour les personnes seules ou isolées, à partir de 15H, organisé par l'antenne Croix rouge d'Argentat, salle de l'ancienne halle. Renseignements : 05-55-28-80-59

AVRIL

01/04 et 02/04 : spectacle de théâtre organisé par l'association destination ailleurs. Vendredi 1^{er} : troupe invitée ; Samedi 2 : spectacle pour enfants à 20H30 «vous avez dit toc toc ?» suivi du spectacle pour adultes «être femme c'est magnifique» à 21H30 ; tarif : 5 € pour les deux.

09/04 : Thé Dansant animé par Jeff (piano et chants) et Gilles Puyfagès (accordéon et chants) à l'ancienne halle à partir de 15h00, organisé par le C.C.A.A ; Renseignements et réservations : 05-55-28-17-66

16/04 ou 17/04 : Dîner dansant de l'USA salle socio-culturelle en soirée, place Joseph Faure.

22/04 : Retransmission du Ballet « La Bayadère » au cinéma le Turenne à 20h30.

23/04 et 24/04 : Bourse d'échanges de l'Amicale Sportive Historique Corrèze Cantal, salle socio-culturelle et place Joseph Faure, entrée libre de 09H à 19H. Exposition de vieilles voitures.

28/04 : Don du sang, salle multi-activités de 15H00 à 19H30.

MAI

06 /05 et 07/05 : Dordogne intégrale, 7^{ème} édition, course internationale Canoë Kayak départ d'Argentat, organisée par le CKCAB .

07/05 : 2^{ème} Edition du Festival Argentat Muffin, Concert Reggae, organisé par l'association Canap, salle socio-culturelle.

08/05 : Critérium Argentacois, organisé par Dordogne Animation

21/05 : Spectacle de Chants Occitans « un soir en Occitanie » par les Gojats del Porti, salle socio-culturelle, place Joseph Faure ; entrée : 7 € par personne ; durée : plus de deux heures de spectacle.

21/05 et 22/05 : Pétanque des barrages, Championnat au Stade Marcel Celles.

25/05 : goûter avec animation pour les personnes seules ou isolées, à partir de 15H, organisé par l'antenne Croix rouge d'Argentat ,salle de l'ancienne halle. Renseignements : 05-55-28-80-59

Cinéma le Turenne Argentat

Tout au long de l'année
venez profiter de programmes variés

- * près de 150 films projetés par an
- * dont près d'un tiers Art et Essai
- * près de 400 séances par an
- * et plus de 12 000 Spectateurs

Tarifs

Adultes : 6 €

Moins de 12 ans : 4,50 €

Étudiants/Chômeurs/Seniors : 5 €

Abonnements 10 places : 50 €

Le Turenne

Avenue Poincaré - 19400 Argentat

05.55.28.18.39

www.leturenne.cine.allocine.fr

